

Se tournant alors vers les magistrats, il leur dit :

— Vous voyez que j'ai tenu ma promesse ; maintenant songez à tenir la vôtre.

Mais les magistrats n'ayant plus rien à craindre, commencèrent à trouver des raisons pour violer la parole donnée.

— Le salaire, dit l'un d'eux, doit être proportionné à la peine, et un air de flûte ne peut être raisonnablement estimé cent mille pièces d'or.

— Donnez-lui-en deux cents, et il devra nous estimer généreux, ajouta un second.

— Deux cents ! répéta le marchand qui avait conseillé autrefois de confisquer le chargement du vieillard ; avez-vous oublié que cet homme est la première cause de tout ce que nous avons souffert ?

— C'est la vérité ! s'écrièrent toutes les voix.

— Loin de lui devoir quelque chose, nous serions en droit de lui infliger un châtement rigoureux, reprit le marchand ; qu'il s'estime donc heureux de repartir sans qu'on lui demande compte du passé ; car notre pardon est une récompense suffisante.

Le vieillard rappela en vain que le fléau avait été la punition d'une première violence commise contre lui, et qu'avant de le faire disparaître, il avait exigé le serment qu'on lui accorderait les cent mille pièces d'or ; les magistrats lui imposèrent silence, et l'un d'eux, prenant un air pieux, ajouta que tout venant de Dieu, c'était lui seul qu'il fallait remercier. Tout le monde applaudit, et l'on se rendit à l'église pour lui adresser des actions de grâces, comme si Dieu acceptait les prières des injustes et des parjures.

Le vieillard demeura debout à la même place, jusqu'à ce que le dernier des habitans eût franchi le seuil du temple ; mais saisissant alors sa flûte d'ébène :

— Qu'ils soient donc récompensés selon leurs œuvres ! dit-il d'une voix terrible.

Puis il recommença à parcourir les rues d'Hamelen en jouant de sa flûte noire, et, cette fois, tous les enfants sortirent des maisons, et se mirent à le suivre,